



**Contrat à remplir, signer et retourner ENTIER avec le paiement.**

**Contrat Légumineuses Saison 2025 - 2026**  
 entre **Fabien LEGENDRE** de SAS FABIEN LEGENDRE  
 et **les adhérents de l'Amap** « En Seine brin d'Orge »  
 47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

**OBJET DU CONTRAT**

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de légumes secs en vue de soutenir l'exploitation de Fabien Legendre : agriculture en plein champ et maraîchage biologiques en Essonne 9 rue de la Plaine - 91780 - MEROBERT.

Sauf contre-ordre, les produits seront distribués aux dates ci-dessous 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste).

**ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR**

**Être transparent** sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.

**Prévenir l'association** en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc...) En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.

**Permettre aux adhérents de visiter la ferme** (date de la « Fête à la ferme » relayée par le gestionnaire du contrat).

**ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)**

**S'engager pour toute la durée du contrat** et prépayer la totalité de la production.

**Venir chercher les produits** aux dates prévues de livraison. En cas d'empêchement, les produits peuvent être récupérés par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association. Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.

**Participer régulièrement** à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

**SOUSCRIPTION, PRIX, PAIEMENT**

Il est possible de souscrire le contrat en cours de saison et de commander des produits différents chaque fois (voire rien).

Paiement effectué lors de la souscription sous forme de **chèques libellés à l'ordre de SAS Fabien Legendre, à remettre avec le contrat signé au plus tard le 29 janvier**. Ils sont remis au producteur par le gestionnaire du contrat à chaque livraison.

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP ESBO » à jour de ma cotisation 2025/2026

Nom Prénom : ..... N° adhérent : ..... tél : ..... Courriel : .....

Souscris au contrat « Légumineuses » avec Fabien Legendre selon les éléments ci-dessous.

		Pois chiches		Haricots blancs		Haricots rouges		Pois cassés		Lentilles		Flageolets		Quinoa		
		500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	500g	10kg	
		2,20€	34€	3,00€	46€	3,00€	46€	2,40€	36€	2,20€	34€	3,10€	47€	4,10€	62€	
5 mar	qté															Chèque 1
25 jun	qté															Chèque 2
17 sep	qté															Chèque 3

Fait à Juvisy-sur-Orge le,

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

" lu et approuvé "